

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

FORMATION CERTIFIANTE AU TITRE DE « SOCIO-ESTHETICIEN(NE) »

Dispensée par le CODES

OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

Préparer le(la) candidat(e) à lister ses différentes activités professionnelles, les analyser et les structurer conformément au référentiel métier de la certification visée en vue de rédiger le livret 2 et de le présenter devant le jury de certification.

L'objectif final est d'obtenir la certification professionnelle.

PUBLIC/PRÉREQUIS

- Professionnel(le)s de l'esthétique
- Titulaire d'un diplôme d'Etat d'esthétique-cosmétique : CAP, BP, BTS, BAC PRO
- Avoir une expérience professionnelle d'au minimum 1 an en soins esthétiques
- Immersion/entretien avec une socio-esthéticien(ne) CODES
- Proposer un projet professionnel motivé

LES ETAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- 1) Analyser le référentiel métier, étudier le livret 2 et expliquer le programme d'accompagnement : précisions sur la démarche d'accompagnement, étude du référentiel, et explication fiche « parcours activité » à compléter pour l'étape 2
- 2) Etudier et analyser le parcours professionnel : Retour sur le parcours professionnel du (de la) candidat(e) et explication fiche « descriptif activités » à compléter pour l'étape 3
- 3) Analyser les activités du (de la) candidat(e) en rapport avec le référentiel visé : Retour sur les activités de l'expérience du (de la) candidat(e) en lien avec le référentiel et débiter la rédaction du livret 2 par un bloc de compétences au choix
- 4) Apporter une assistance sur la rédaction des activités du (de la) candidat(e) et évaluer l'avancement du (de la) candidat(e) pour finaliser le livret 2 (+annexe). Préparer la présentation orale pour le jury pour l'étape 5 à partir du support.
- 5) Préparer l'entretien oral avec le jury : aide à la présentation avec une mise en situation réelle et validation du support
- 6) Préparer aux mises en situation professionnelle : présentation du contexte professionnel de la mise en situation, mise en relation avec un référent du lieu de mise en situation

- 7) Entretien post-jury : évaluation des résultats et mise au point sur projets futurs du (de la) candidat(e)

DUREE

- Mini 16 heures -maximum 24 heures réparties en entretiens de 2h
- Entre 3 et 6 mois
- Planning à élaborer entre le(la) candidat(e) et l'accompagnateur

MOYENS

- En distanciel

COUT DE L'ACCOMPAGNEMENT :

800 €

CONTACT :

Le CODES accueille et répond aux questions du (de la) candidat(e) sur l'accompagnement au 02 47 64 71 22 ou contact@se-codes.